

0-0-6

WITH 15% QUINTOZENE/ AVEC 15% QUINTOZÈNE

REGISTRATION NUMBER 940003C
FERTILIZERS ACT
GUARANTEED MINIMUM ANALYSIS
SOLUBLE POTASH (K₂O) 6%

QUINTOZENE (PCNB) (actual) 15%

READ LABEL BEFORE USING

DIRECTIONS FOR USE

TURF: Use 0-0-6 with 15% QUINTOZENE at the rate of 1.5 to 1.6 kg/100 m² (One bag covers 1250 to 1333 m²) to provide fertilization and protection from snow mold. To prevent grey and pink snow mold on bluegrass, bluegrass blends with fine fescue or perennial ryegrass, bent grass or bent grass mixtures apply prior to the first heavy snowfall. In areas where snow cover is present the entire winter, use double the recommended rate. On mixtures containing bent grass and on putting greens and tees containing bent grass, limit application to mid-fall through the early winter period. If temperature is 27°C or above, water lightly to wash granules off the foliage. Do not get product on operator or use on a windy day. Very slight but temporary discolouring of the grass may occur following treatment.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN: Store product in original container, tightly closed and away from children and pets. Store in a dry, well ventilated area. Avoid breathing dust. Avoid contact with skin, eyes, and clothing. Wear clean rubber gloves while handling this product. Wash thoroughly after using and before eating, drinking or smoking. Do not contaminate feed or foodstuffs. Do not contaminate ponds, lakes, streams or other bodies of water.

WARNING

May cause skin irritation. Harmful if swallowed. Harmful if inhaled.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Get medical attention or contact a poison control centre.
IF IN EYES: Flush with plenty of water and get medical attention or contact a poison control centre.
IN ON SKIN: Remove contaminated clothing and wash skin thoroughly with soap and water.
IF INHALED: Remove to fresh air. If breathing is difficult get medical attention.

DISPOSAL

1. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
2. Make the empty container unsuitable for further use.
3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
4. For information on the disposal of unused, unwanted product and the clean-up of spills contact the provincial regulatory agency or the manufacturer.

WARRANTY DISCLAIMER AND NOTICE

THE DIRECTIONS FOR USE OF THIS PRODUCT ARE BELIEVED TO BE ADEQUATE AND SHOULD BE FOLLOWED CAREFULLY. IT IS IMPOSSIBLE TO ELIMINATE ALL RISKS INHERENTLY ASSOCIATED WITH THE USE OF THIS PRODUCT. CROP INJURY, INEFFECTIVENESS, OR OTHER UNINTENDED CONSEQUENCES MAY RESULT DUE TO SUCH FACTORS AS WEATHER CONDITIONS, PRESENCE OR ABSENCE OF OTHER MATERIALS, OR THE MANNER OF USE OR APPLICATION, ALL OF WHICH ARE BEYOND THE CONTROL OF UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER.

THE PRODUCTS SOLD TO YOU ARE FURNISHED "AS IS" BY UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER, AND ARE SUBJECT ONLY TO THE MANUFACTURER'S WARRANTIES, IF ANY, WHICH APPEAR ON THE LABELS TO THE PRODUCTS SOLD TO YOU. EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER MAKES NO WARRANTIES, GUARANTEES, OR REPRESENTATIONS OF ANY KIND TO BUYER OR USER, EITHER EXPRESS OR IMPLIED, OR BY USAGE OF TRADE, STATUTORY OR OTHERWISE, WITH REGARD TO THE PRODUCT SOLD OR USE OF THE PRODUCT, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, USE OR ELIGIBILITY OF THE PRODUCT FOR ANY PARTICULAR TRADE USAGE. EXCEPT AS EXPRESSLY STATED HEREIN, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER MAKES NO WARRANTY OF RESULTS TO BE OBTAINED BY USE OF THE PRODUCT. BUYER'S OR USER'S EXCLUSIVE REMEDY, AND UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.'S, THE MANUFACTURER'S OR SELLER'S TOTAL LIABILITY, SHALL BE LIMITED TO DAMAGES NOT EXCEEDING THE COST OF THE PRODUCT. NO AGENT OR EMPLOYEE OF UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC. OR SELLER IS AUTHORIZED TO AMEND THE TERMS OF THIS WARRANTY DISCLAIMER OR THE PRODUCT'S LABEL OR TO MAKE A REPRESENTATION OR RECOMMENDATION DIFFERENT FROM OR INCONSISTENT WITH THE LABEL OF THIS PRODUCT.

IN NO EVENT SHALL UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., THE MANUFACTURER OR SELLER BE LIABLE FOR CONSEQUENTIAL, SPECIAL OR INDIRECT DAMAGES RESULTING FROM THE USE, HANDLING, APPLICATION, STORAGE OR DISPOSAL OF THIS PRODUCT OR FOR DAMAGES IN THE NATURE OF PENALTIES AND THE BUYER AND USER WAIVE ANY RIGHT THEY MAY HAVE TO SUCH DAMAGES.

Manufactured for/Fabriqué pour:
United Agri Products Canada Inc.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario N0L 1G5



Product inquiries / Renseignements sur les produits : 1-800-265-4624

24hr emergency contact / Contact en cas d'urgence, 24 heures sure 24 :
1-800-561-8273

Lot Number/Numéro de lot : See bag /Voir le sac

IHT 06/09

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 940003C
LOI SUR LES ENGRAIS
ANALYSE MINIMALE GARANTIE
POTASSE SOLUBLE (K₂O) 6%

QUINTOZÈNE (PCNB) (RÉEL) 15%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE

MODE D'EMPLOI

GAZON: Utiliser 0-0-6 avec 15% de QUINTOZÈNE à la dose de 1,5 à 1,6 kg pour 100 m² (un sac couvre 1250 à 1333 m²) pour fertiliser et protéger contre la moisissure des neiges. Pour prévenir la moisissure grise et rose des neiges sur le pâturin, sur les mélanges de pâturin et de fétuque à feuilles fines ou d'ivraie vivace, sur l'agrostide et sur les mélanges d'agrostide, appliquer avant la première grosse chute de neige. Dans les régions enneigées tout l'hiver, utiliser le double de la dose conseillée. Sur les mélanges contenant de l'agrostide et sur les verts et les départs contenant de l'agrostide, n'appliquer qu'entre le milieu de l'automne et le début de l'hiver. Si la température est de 27°C ou plus, arroser légèrement pour faire partir les granules du feuillage. Ne pas entrer en contact avec le produit, et ne pas l'utiliser par temps venteux. Après le traitement, l'herbe peut temporairement se décolorer très légèrement.

PRÉCAUTIONS

CONSERVER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Conserver dans le contenant d'origine, qu'on fermera hermétiquement et gardera hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Éviter d'inhaler la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants en caoutchouc propres pendant la manipulation du produit. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Ne pas souiller les aliments. Ne pas polluer les eaux (étangs, lacs, ruisseaux, etc.).

AVERTISSEMENT

Peut irriter la peau. Dangereux en cas d'ingestion. Dangereux en cas d'inhalation.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Obtenir des soins médicaux ou appeler un centre antipoison.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à grande eau et obtenir des soins médicaux ou appeler un centre antipoison.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements souillés et bien se laver la peau au savon et à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Sortir prendre l'air. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

ÉLIMINATION

1. Suivre les directives provinciales s'il faut nettoyer davantage le récipient avant de l'éliminer.
2. Rendre le récipient impropre à tout autre usage.
3. Éliminer le récipient selon les exigences provinciales.
4. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. L'ENDOMMAGEMENT DE CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., DU FABRICANT ET DU VENDEUR.

LES PRODUITS QUI VOUS SONT VENDUS SONT FOURNIS "TELS QUELS" PAR UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET ILS NE SONT COUVERTS QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAÎSSENT SUR LES ÉTIQUETTES DES PRODUITS QUI VOUS ONT ÉTÉ VENDUS. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE ET NE FONT AUCUNE REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT LE PRODUIT VENDU OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DU PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR, AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., DU FABRICANT ET DU VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT DE UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT, NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION QUI DIFFÈRE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU QUI N'EST PAS CONFORME À CETTE ÉTIQUETTE.

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC., LE FABRICANT ET LE VENDEUR NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX RÉSULTANT DE L'EMPLOI, DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT, NI DE DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.

NET CONTENTS/CONTENU NET : 20 kg



(01) 0 06 23111 00187 4